

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets

2021

AR Prefecture

047-200020550-20220621-DL2022_12-DE

Reçu le 23/06/2022

Publié le 23/06/2022

Le SMICTOM LGB

Le territoire

62 communes

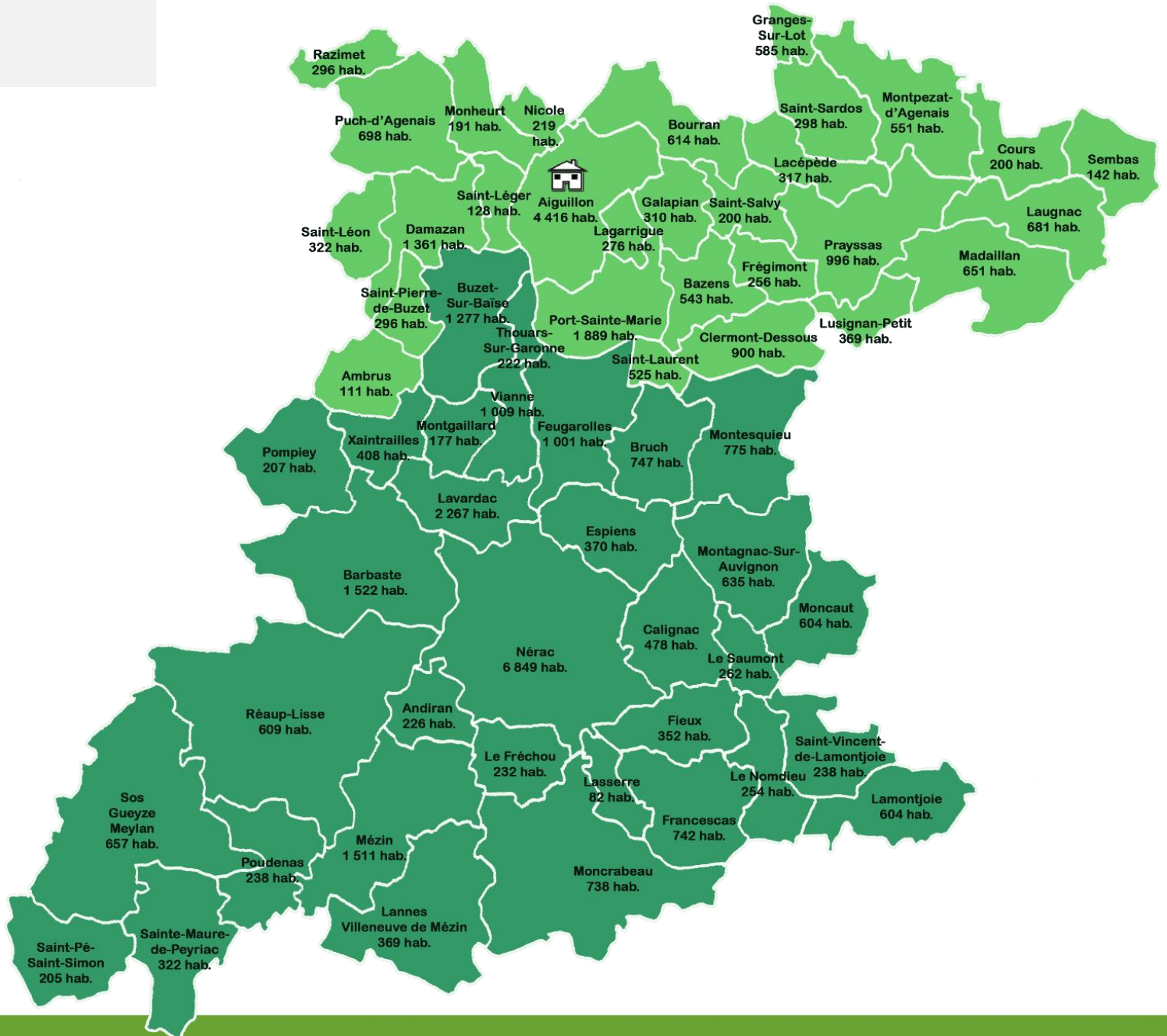
44 530 habitants

1 122 km²

40 hab./km²

Collectivités adhérentes

- Albret Communauté
26 189 hab.
- C.C. du Confluent et des
Coteaux de Prayssas
18 341 hab.



Les missions



**Collecte et traitement
des déchets**



**Gestion d'un réseau
de 7 déchèteries**



**Prévention et
réduction des déchets**

AR Prefecture

047-200020550-20220621-DL2022_12-DE

Reçu le 23/06/2022

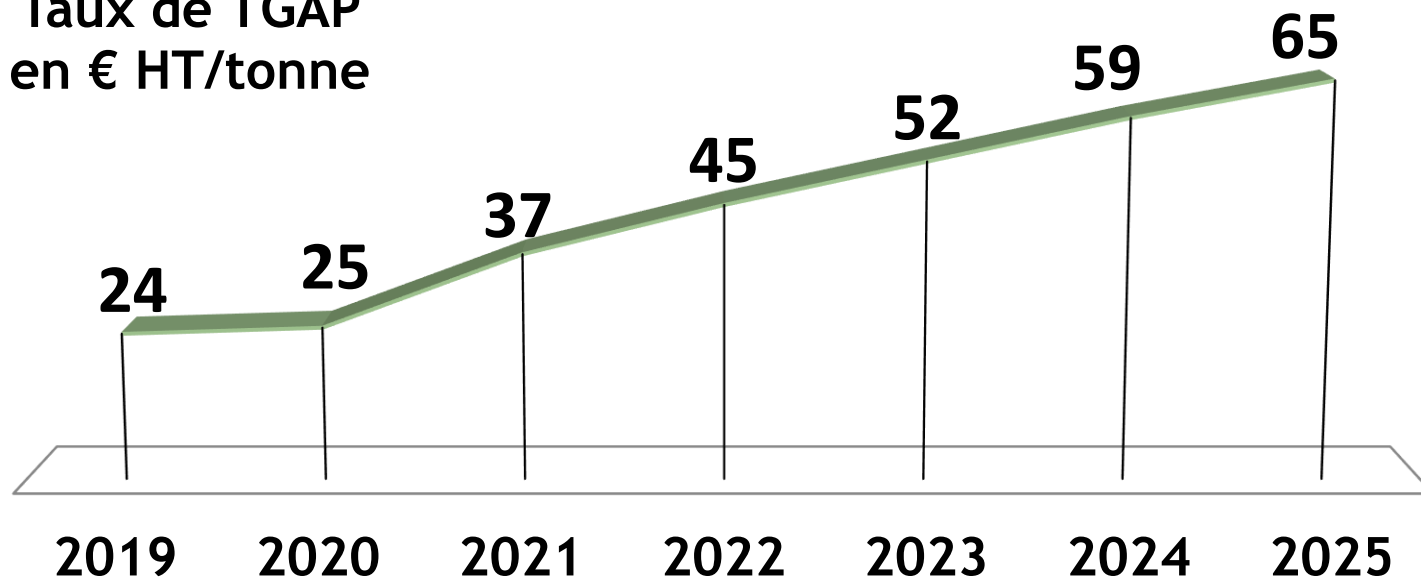
Publié le 23/06/2022

Les principaux enjeux de la gestion des déchets

Maîtriser les coûts de gestion

- Hausse significative de la TGAP applicable à l'enfouissement et par conséquent des coûts de traitement

Taux de TGAP
en € HT/tonne



Pour chaque tonne :
+ 40 €HT de TGAP
entre 2020 et 2025
Soit une augmentation
de 160%

Surcoût estimé à
560 000 €HT en 2025
à tonnage équivalent
(base 2020)

- Fermeture de l'ISDND de Nicole au 1^{er} janvier 2021 ⇒ augmentation des transports vers un autre exutoire

AR Prefecture

047-200020550-20220621-DL2022_12-DE

Reçu le 23/06/2022

Publié le 23/06/2022

Les actions menées pour une gestion durable des déchets

Élaboration d'un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) 2021/2026

- Définit, à l'échelle du territoire, les orientations stratégiques, les actions et les moyens à mettre en œuvre.
- S'articule autour de 6 grands axes :
 - Encourager l'éco exemplarité des administrations et des associations
 - Développer la gestion de proximité des biodéchets
 - Lutter contre le gaspillage alimentaire
 - Encourager la réduction des déchets
 - Donner une seconde vie aux objets
 - Renforcer la communication

04 octobre 2021: Validation par la Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi

1^{er} mars 2022 : Adoption par le Comité Syndical

Favoriser la gestion de proximité des biodéchets et lutter contre le gaspillage alimentaire

- Déploiement de l'usage du « Gourmet Bag » (doggy bag à la française)



• ~~Expérimentation du Bokashi~~ pour la valorisation de déchets alimentaires de la restauration collective

- Partenariat avec l'association « Cultivons une Terre Vivante » et ValOrizon pour mener ce test auprès de 3 établissements scolaires volontaires (école de Montagnac-sur-Auvignon, lycée Agricole de Nérac et collège de Lavardac).
- Principe : Les déchets de préparation et les restes de repas sont placés au contact de digesteurs dans des conteneurs hermétiques de 120L appelés « les lacto-bac-digesteurs ». Les bacs sont ensuite collectés et acheminés par l'association vers son exploitation pour une valorisation finale du produit
- Estimation du poids de biodéchets détourné des ordures ménagères durant l'année de test : près de 17T



• **Expérimentation d'un déshydrateur pour la valorisation de déchets alimentaires de la restauration collective**

- **De octobre 2020 à mars 2021** : Opération pilote auprès des 5 structures volontaires (EHPAD de Port-Sainte-Marie, cité scolaire d'Aiguillon, collège de Port-Sainte-Marie, cité scolaire de Nérac et cuisine centrale d'Aiguillon).



• ~~Opération « Adoptez un composteur pour votre jardin! »~~

- Poursuite de l'accompagnement des habitants du territoire syndical dans la pratique du compostage individuel
- Possibilité d'acquérir un composteur en plastique recyclé de 400L au tarif aidé de 15€
- Près de 500 composteurs distribués après inscription auprès du SMICTOM LGB



• Mise en place de sites de compostage partagés

- **Premier site** : rue des promenades à Montagnac-Sur-Auvignon
- **Fin 2021**: un autre site à la MFR de Barbaste
- D'autres projets d'implantation sur plusieurs communes (Lavardac, Nérac, Thouars-Sur-Garonne et Prayssas)
- **Bilan** : Estimation de **2 tonnes de biodéchets détournés des ordures ménagères résiduelles** en 1 année d'utilisation sur le site de Montagnac-Sur-Auvignon



Inciter à la réduction et au tri des déchets

- Organisation d'un jeu concours pour les écoles
 - Opération menée du 20 septembre au 31 décembre auprès de 5 écoles élémentaires participantes (Barbaste, Buzet-Sur-Baise, Montesquieu, Jean Rostand à Nérac et Xaintrailles) en partenariat avec l'association Récup K'net.



- **Intervention du bus « Escape Game » en milieu scolaire et lors d'évènement locaux**



5 juin:
Journée verte
à Feugarolles

24 septembre :
Lycée Armand
Fallières (classes
de 2nd et de 1^{ere})

30 novembre :
Cité scolaire
d'Aiguillon
(classes de BTS)

14 juillet:
Journée
sportive
Chrono 47

19 novembre :
Forum
d'information et
des services à
Vianne

- **Renforcement des outils et des supports de communication**

- Lancement de notre page Facebook
- Le site internet : www.smictomlgb.fr
- Informations régulières dans la presse
- Articles thématiques sur la réduction et le tri des déchets



Assurer un service de qualité au meilleur coût

- Inauguration et mise en service d'un quai de transfert : un nouvel équipement pour la gestion des déchets
- Achèvement de la mise en place d'une benne Écomobilier dans toutes les déchèteries
- Acquisition d'un compacteur mobile à rouleau pour effectuer le compactage des bennes cartons, déchets verts, bois et tout venant des déchèteries



AR Prefecture

047-200020550-20220621-DL2022_12-DE

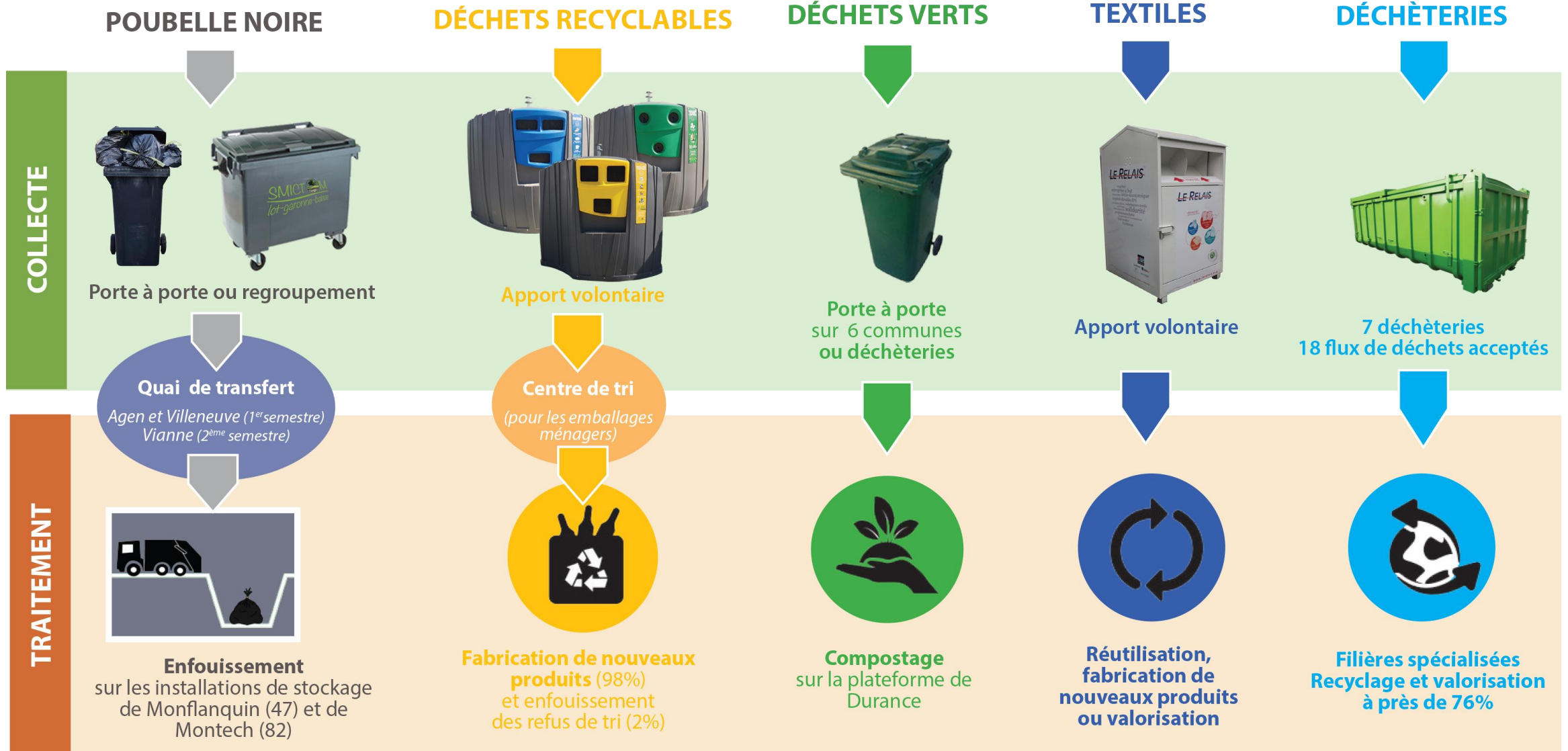
Reçu le 23/06/2022

Publié le 23/06/2022

Les indicateurs techniques de la collecte et du traitement des déchets

Organisation générale des collectes et du traitement des déchets ménagers

47-20-00015-2022-0622-0020-00-00-00
 Reçu le 23/06/2022
 Publié le 23/06/2022



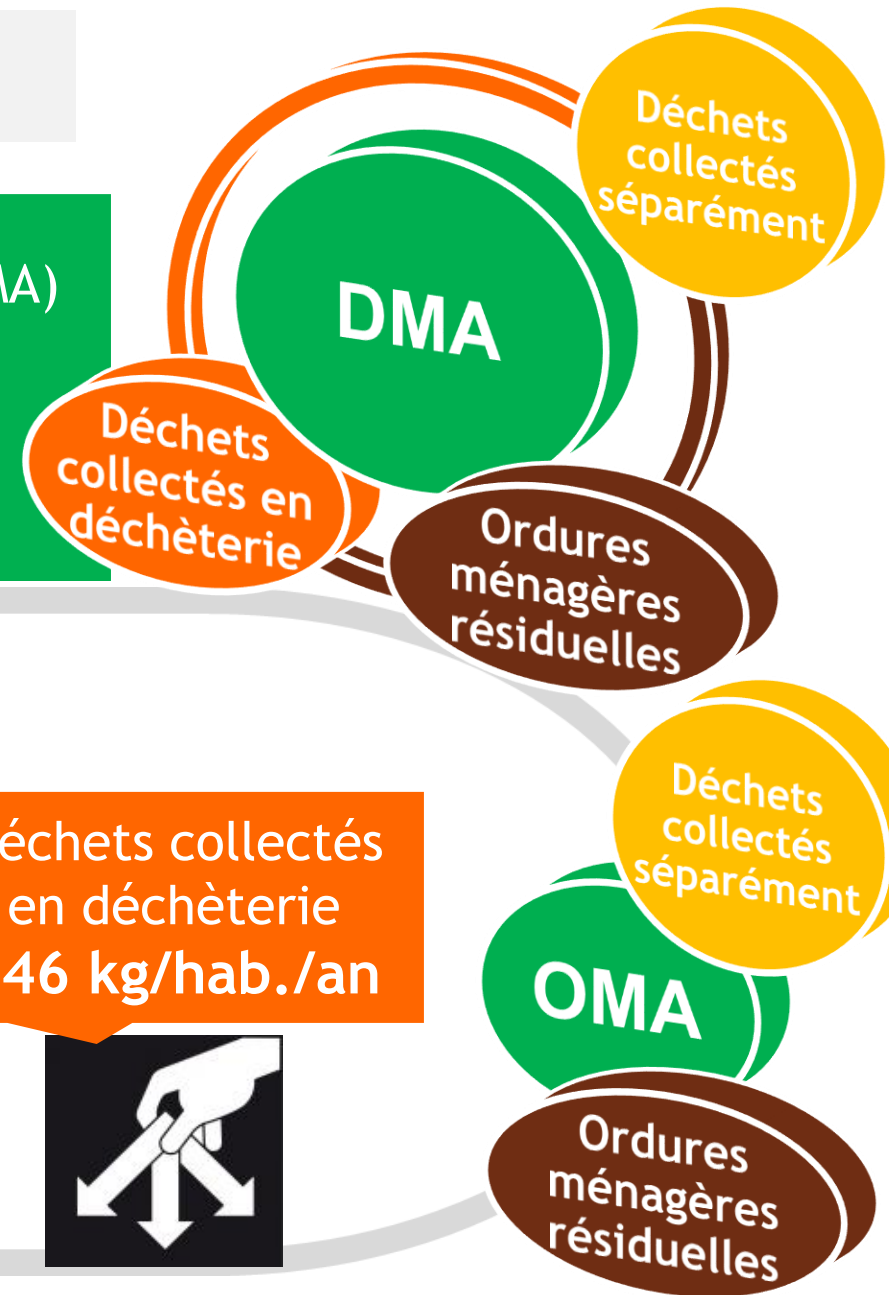
Le SMICTOM LGB dispose de la compétence « collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés »

Le traitement des ordures ménagères résiduelles et le tri des emballages ménagers ont été transférés au syndicat départemental, ValOrizon

Chiffres clés 2021 : Collecte des déchets

26 034 tonnes de Déchets Ménagers et Assimilés (DMA)
Soit : **585 kg/hab./an**

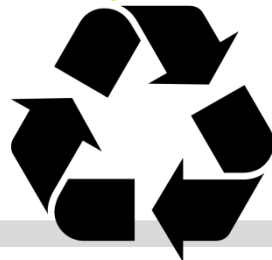
Objectif 2020 (Loi LTECV) : 454 kg/hab./an
Objectif 2030 (Loi AGEC) : 424 kg/hab./an



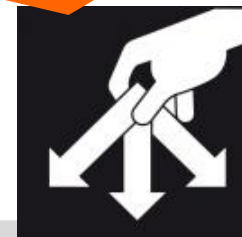
Collecte des Ordures
Ménagères Résiduelles
270 kg/hab./an



Déchets collectés
séparément
69 kg/hab./an



Déchets collectés
en déchèterie
246 kg/hab./an



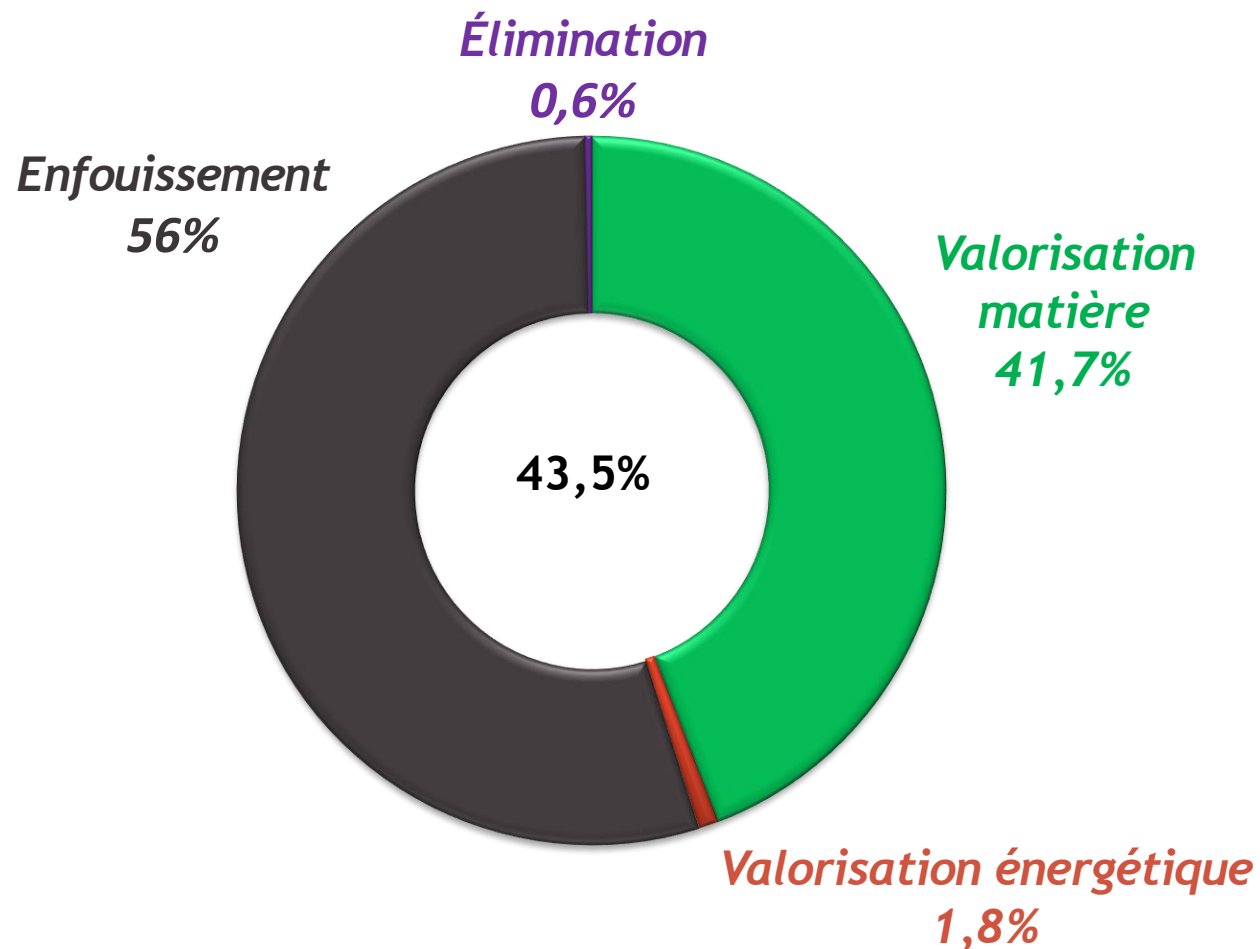
Evolution de la production des déchets collectés

Entre 2010 et 2021 :

- Déchets Ménagers et assimilés : + **16%**
- Déchets collectés en déchèterie : + **65%** *avec une nette augmentation du taux de valorisation (40,4% en 2010 et 76% en 2021)*
- Ordures Ménagères et Assimilés (*ordures ménagères résiduelles + déchets collectés séparément*): -**4%**

Chiffres clés - Traitement des déchets

Taux global de valorisation des Déchets Ménagers et Assimilés



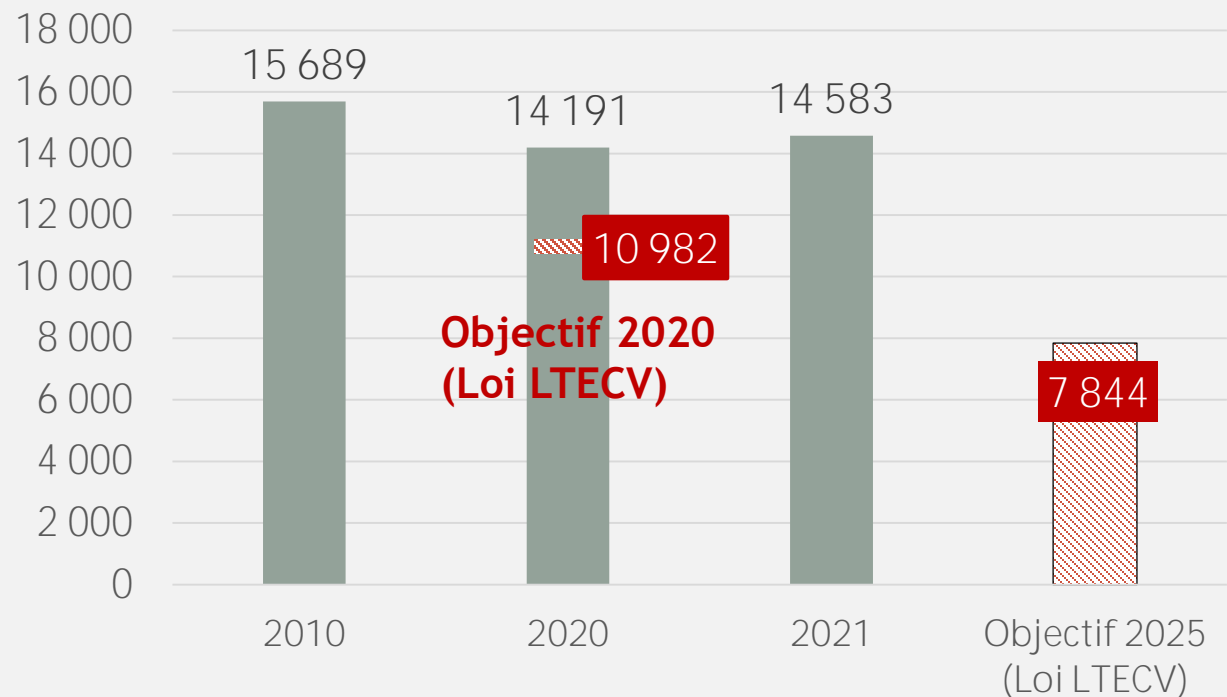
Objectif de la Loi de Transition énergétique :

65% en 2025

Chiffres clés - Traitement des déchets

Quantité de déchets non dangereux non inertes admis en installation de stockage

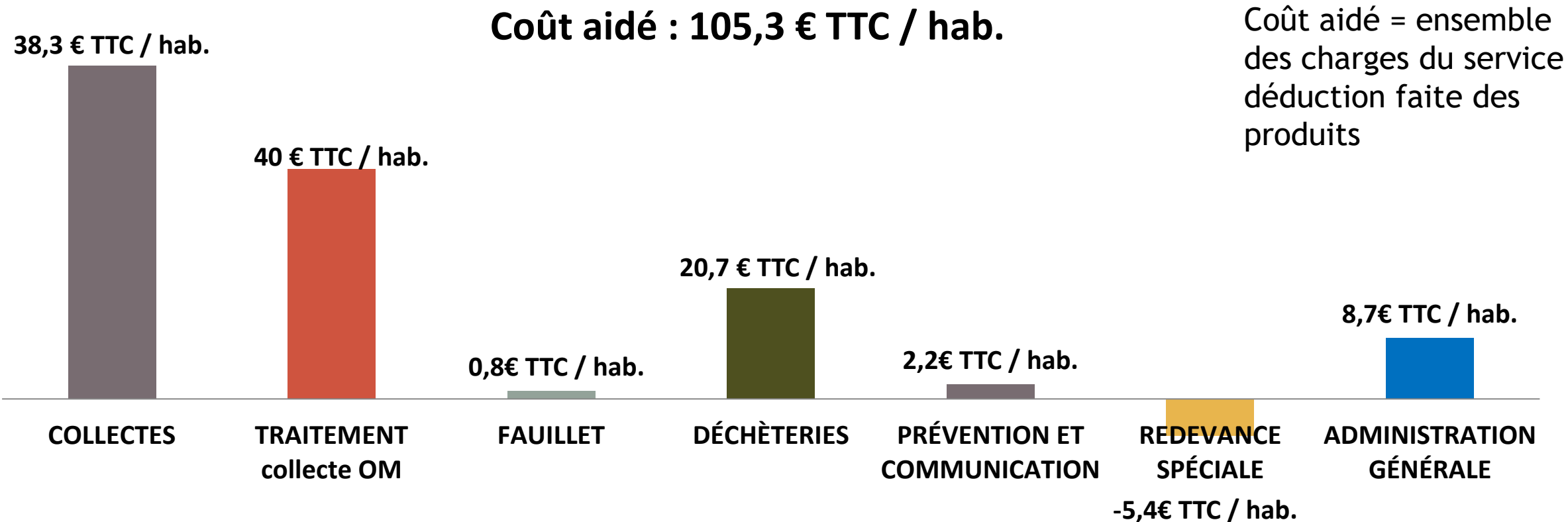
-7% entre 2010 et 2021



Objectif de la Loi de Transition énergétique :

Réduction de 50% en 2025

Coût aidé de la gestion des déchets



Perspectives 2022

Ordures ménagères

Harmonisation des circuits de collecte avec la collecte de proximité

Étude et préparation des évolutions pour les communes

Regroupement des services techniques

Points d'apports volontaires

Préparation de la mise en place de **l'extension des consignes de tri**

Déchèteries

Diagnostic du réseau de déchèteries existant (*flux déchet et flux usager*) et perspectives **d'évolution**

Prévention et communication

Poursuite des actions de prévention et de communication